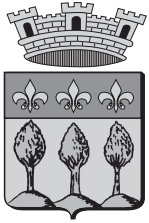


Les Échos

Janvier 2009



Lauranais

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉDITO

Le temps est venu de vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Durant cette courte période, dite « trêve des confiseurs », donnons la priorité aux réunions familiales et amicales, sans oublier ceux des nôtres qui souffrent et vers qui doit aller notre sollicitude.

Les perspectives sont sombres sur le plan économique, il apparaît aujourd'hui que la crise financière mondiale est loin d'être terminée. Son retentissement sur la situation sociale, qui en sera l'inévitable corollaire, peut légitimement nous inquiéter tous, et surtout, les plus fragiles d'entre nous : baisse du pouvoir d'achat, hausse du chômage...

Dans les tous prochains mois, des conflits sont annoncés autour de la défense des services publics : l'École, la Poste, ...

Chez nous, cette année qui prend fin, a vu le renouvellement du Conseil Municipal. Une nouvelle organisation du travail des élus et du fonctionnement des services a été mise en place. Quelques réalisations engagées ont pu être menées à terme en 2008, d'autres verront leur aboutissement courant 2009. Un effort notable a été consenti concernant la question de la communication. Il ne suffit pas que des actions soient menées mais il faut aussi que vous en soyez informés.

Pour terminer, je vous convie à répondre nombreux à l'invitation du Conseil municipal, le vendredi 9 janvier à 18h30 au foyer municipal, pour la traditionnelle présentation des vœux à la population.

Jean Loubat

Avenir de La Poste à Laure

Le 1er février 2006, les horaires d'ouverture du guichet de la Poste avaient été réduits à 15 heures hebdomadaires. Ces derniers mois, préparant la mise en concurrence puis la privatisation de cet établissement, une proposition a été faite aux élus : soit une nouvelle réduction, drastique, des horaires, soit la création d'une agence communale, soit un partenariat passé par la Poste avec un commerçant. Tenant compte de l'avis de la population consultée à ce propos, le Conseil Municipal a opté pour la continuation du Service Public. Que chacun prenne ses responsabilités.

Enquêtes publiques

Trois enquêtes publiques débuteront le 5 janvier et dureront jusqu'au 6 février. Elles concernent le Plan Local d'Urbanisme, le Périmètre de Protection Modifié et le Schéma d'assainissement.

Le public pourra porter ses observations sur les registres disponibles au secrétariat de la mairie et rencontrer le commissaire enquêteur, en mairie, les 5 janvier, 22 janvier et 6 février de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Conseil municipal

compte rendu de la séance du 15 décembre

- Modifications budgétaires rendues nécessaires pour certaines dépenses non prévues en début d'année tels que achats de matériels, subvention aux associations, travaux sur les réseaux eau et assainissement...
- Acquisition d'une parcelle de 0 ha 51 ca par la municipalité en vue de créer un parking affecté au stationnement des camions.
- Commercialisation d'une parcelle forestière de 6 ha sur la Métairie neuve dans le cadre de l'entretien de la forêt communale ; des élus du conseil municipal seront présents lors du démarrage des travaux.
- Approbation du plan de zonage (assainissement) : il s'agit de valider le mode d'assainissement sur la commune, et d'approuver la carte de zonage distinguant les zones d'assainissement collectif et non collectif.
- Schéma d'alimentation en eau potable : définir les secteurs alimentés en eau potable, afin d'améliorer le fonctionnement de ce réseau, et réaliser un diagnostic du fonctionnement des ouvrages de stockage et du réseau de distribution dans l'agglomération, les écarts et le hameau du Tinal.
- Personnel : détermination du taux de promotion pour les avancements en grade, et modification du régime indemnitaire.
- Mise à disposition d'une découpeuse thermique à l'association du Patrimoine Lauranais.

RÉOUVERTURE DE LA BOUCHERIE

C'est avec plaisir que nous accueillons dans notre commune un nouveau commerçant, M. Clément qui propose charcuterie, boucherie (viande de la montagne noire), volailles du Gers, et plats cuisinés. Vous pouvez également le solliciter pour vos repas de fêtes ou de collectivités.

Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil, et lui souhaitons bonne chance.

PERSONNES ÂGÉES

Les personnes âgées de Laure résidant en maisons de retraite ne sont pas oubliées en ces périodes de fêtes. En effet la municipalité leur a rendu visite.

3e RPIma À LAURE

Notre village a eu l'honneur d'accueillir environ 150 parachutistes de Carcassonne lors d'une cérémonie pour la remise de fourragères vendredi 19 décembre avec prise d'armes sur le stade.

AAVTL

Sous ce sigle se cache la création d'une nouvelle association : l'Association des Amis de la Vigne et du Vin du Terroir de Laure. Elle a pour but la promotion à chaque manifestation du terroir, de la vigne et du vin de notre village.

Sa première manifestation est déjà prévue les 8 et 9 mai : dégustations, stands, caveaux, atelier d'initiation à la dégustation, animations musicales, repas (aligot), balades vigneronnes, lectures de paysages etc... nous reviendrons évidemment sur cet événement, en collaboration avec le Patrimoine Lauranais.

LE CONSEIL DU MOIS

Certains d'entre vous ont été démarchés ces derniers temps par des professionnels qui veulent vous faire signer des contrats (edf, termites, installation solaire...). Quelques rappels si vous estimez que vous avez signé un peu rapidement : si le contrat a été signé chez vous, vous ne devez pas verser une quelconque somme d'argent, ni donner de chèques dans les 7 jours qui suivent cette signature ; c'est dans ce laps de temps, que vous pouvez annuler votre commande en envoyant une lettre recommandée avec accusé de réception à la société, ainsi qu'à l'organisme de crédit si vous en avez pris un. Pensez aussi à annuler l'autorisation de prélèvement que vous auriez pu donner au professionnel en avertissant votre banque.

Mais ceci n'est valable que si vous avez signé un document de commande chez vous ; ce délai de réflexion n'existe pas si vous signez dans un salon, une foire ou autre...

RAPPEL

EN CE DÉBUT D'ANNÉE MODIFICATION DU SYSTÈME DE COLLECTE DES RECYCLABLES :

Dorénavant le **mardi** est le **nouveau jour de collecte** des déchets recyclables (à l'exception du Tinal). Les sacs jaunes remplacent les caissettes qui ne seront plus ramassées. Le contenu du sac reste le même que celui de la caissette **à l'exception du verre**. Il reste impératif de sortir les sacs la veille au soir. Vous restez propriétaire de votre caissette !

Les gros cartons doivent être pliés **à côté du sac jaune**.

Aucun objet en verre ne doit être mis dans le sac jaune. Le tri du verre s'effectuera grâce à des colonnes qui seront installées au cours du mois de janvier. Au moins l'une sera proche de votre domicile : **pensez-y !**

La Communauté de Communes du Haut-Minervois vise en priorité – outre l'indispensable réduction des coûts – **la satisfaction du public** en simplifiant le geste citoyen du tri, aussi reste-t-elle à votre écoute dans un intérêt bien compris, et vous remercie par avance de votre participation.

L'Ambassadeur du tri de la Communauté de Communes, **Didier Mero** est en mesure de fournir toutes explications utiles au **06 27 31 19 95** (le matin)...

ANIMATIONS

DIMANCHE 4 JANVIER

nous vous rappelons cette grande fête de l'Épiphanie à Laure : crèche vivante, rois mages, chorale, fanfare, repas... programme détaillé dans notre précédente édition.

Il est rappelé que les bénéficiaires sont destinés à la restauration de l'église.

VENDREDI 9 JANVIER 2009 À 18h30

Présentation des vœux de la municipalité.

DIMANCHE 11 JANVIER 2009 À 15h30

Au foyer de Laure, un concert du Nouvel An avec la Lyre Municipal de Limoux (50 musiciens sous la direction de Guy Robert) qui interprétera notamment les morceaux suivants :

- Pirate's Dreams de Hayato Hirose
- Face à Face de Jérôme Naulais
- Pump and Circumstance
- Valse des Fleurs de Tchaikowsky
- Autour du Monde
- T-Bones Concerto
- Nono Nanette, ouverture de la comédie musicale.
- Trumpeter's Lullaby
- Paris Montmartre, Medley des plus grandes mélodies françaises.
- Whistle While You Work de Franck Churchill
- Y'a de la Joie de Charles Trenet.

Entrée 7€ - Gratuit enfants et ados.

JEUDI 15 JANVIER 15h

Assemblée générale des Aînés Ruraux au foyer.

SAMEDI 7 FÉVRIER 20h30

L'association Eveil et Loisirs présente au foyer de Laure un spectacle théâtral intitulé « Quand je serai grande ». Mylva, une fille à la dérision en bandoulière nous invite dans un monde de doux dingues, avec comme arme préférée, l'humour.

Entrée 10 €, 8 € pour les adhérents.